

# Le financement de la police augmente

**Sécurité Est Lausannois** Le budget est adopté. Avec 9,6 mios, les charges augmentent de 15% par rapport aux comptes 2012. Les communes devront contribuer davantage.

C'est avec sérénité et sans grand débat que l'association sécurité Est-lausannois a entériné son budget 2014 lors de sa séance du 15 novembre à Paudex. Estimé à 9,6 millions, il prévoit pourtant une augmentation des charges de 6 % par rapport au budget 2013 et de plus de 15 % par rapport au bouclage des comptes 2012. Une progression expliquée d'abord par la participation à hauteur de 182'000 francs pendant 17 ans à la caisse de pensions (CIP), suite aux nouvelles dispositions légales fédérales. Le renforcement du staff administratif et de la police de proximité augmente de

2,2 ETP (équivalent temps plein) l'effectif du Corps de police. Finalement, la création de deux nouveaux fonds de réserves pour le réseau informatique et le renouvellement de véhicules explique l'augmentation des charges.

## **1,3 million d'amendes**

En ce qui concerne les revenus, l'association table sur 1,3 million de francs d'amendes pour 2014. Mais la majeure partie du financement provient de la participation des quatre communes partenaires, établie selon une clé de répartition qui varie notamment en fonction de la valeur du point

d'impôt. Le budget 2014 prévoit une augmentation de la participation pour les quatre communes concernées. La plus importante concerne Pully qui voit sa contribution augmenter de 8% pour s'élever à près de 6,8 millions de francs, tandis que pour Paudex elle est de l'ordre de 7% atteignant 232'000 francs. Pour Belmont et Savigny l'augmentation est moindre, seulement 1% pour chacune des deux communes qui participent respectivement à hauteur de 488'000 et 462'000 francs.